

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

ST. U/87. 139

Objet

URBANISME & CONSTRUCTION
CONCOURS D'ESQUISSES
& D'IDÉES.
GALERIES BOTTON
AUDITORIUM
COMPOSITION DU JURY
DE CONCOURS.

DATE DE CONVOCATION

9 NOVEMBRE 1987

DATE D'AFFICHAGE

9 NOVEMBRE 1987

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 26

Nombre de votants 31

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt sept
le Seize Novembre à 19 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI - TAP - BOUTET - MOST -
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAFAYE - BUCHET - M. BARBAT - M. BIROLLEAU -
M. CANDAU - Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNE -
FONTAN - GAUDIN - M. LAPERCHE - M. LE GUEUT - M. MARCONT -
M. MONNARD - M. POTENNEC - M. REVOLAT - M. ROUDOT - M. THOMAS
Mme BARRAUD-DUCHERON

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. TAP
M. GÉOFFROY par M. BARBAT - M. PAPEAU par M. BIROLLEAU
M. RIVES par M. MONNARD

ABSENTS : Mme JEAN - M. LACOTTE

Mme DEVIGNE a été élu Secrétaire.

M. le rapporteur expose :

Dans le cadre de la revalorisation du Front de Mer, dont les opérations pourraient être réalisées prochainement, il importe de prendre en compte les espaces libres et les ouvrages des GALERIES BOTTON et de l'AUDITORIUM.

Ces restructurations nécessitent des études préalables et un choix de solutions adaptées au site et à la demande de la clientèle estivale comme à celle des résidents permanents.

Les Services Techniques ont élaboré un programme sommaire qui fait suite aux diverses réunions qui ont eu lieu avec les commerçants des secteurs intéressés, ainsi qu'un règlement portant sur un concours d'idées et d'esquisses.

Il convient d'approuver ces documents auxquels est annexé un fond de plan délimitant les emprises des secteurs à étudier.

Seuls seront invités à la réflexion les Architectes D.P.L.G. ou D.E.S.A. exerçant à ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. Le Rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission des Travaux du 2.11.87,

Vu la nécessité d'entreprendre des travaux de réhabilitation des espaces libres et des ouvrages compris dans le secteur des GALERIES BOTTON et de l'AUDITORIUM,

DECIDE :

- d'approuver le dossier préparé par les Services Techniques,

- d'autoriser M. le Député-Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation à lancer un concours d'idées et d'esquisses, limité aux Architectes D.P.L.G. ou D.E.S.A. exerçant sur ROYAN, tendant à restructurer les espaces et ouvrages compris dans le secteur des GALERIES BOTTON et de l'AUDITORIUM.

- ce concours recevra une dotation de 60.000F. minimum et 81.000F. maximum dans le cas où tous les candidats ayant répondu seront retenus, conformément au détail fixé à l'article 5 du règlement.

- Le Jury devrait pouvoir en délibérer avant le 29 FEVRIER 1988.

- de constituer le Jury de Concours conformément à l'article 6 du règlement à savoir :

M. le Député-Maire Président,
Me TAP, Premier Adjoint,
M. DAUZIDOU, Adjoint au Maire,
M. MONNARD, Conseiller Municipal,
M. THOMAS, Conseiller Municipal
M. CANDAU, Conseiller Municipal
Melle DEVIGNE, Conseiller Municipal
M. l'Architecte des Bâtiments de France ou son représentant,

M. le Directeur du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement ou son représentant,

M. MORETTE, Directeur de Station

M. METAIS, Directeur Général des Services Techniques,

- d'imputer la dépense correspondante sur les crédits à inscrire au Budget Primitif pour l'exercice 1988.

Fait et délibéré, Les jours, mois et ans susdits ont signé au registre MM. Les Membres présents

PR EXTRAIT CONFORME

Pr Le Député-Maire

Le Premier Adjoint,

Y. TAP.

